



Compte-rendu du conseil municipal du mardi 05 avril 2022

Présents : MM. et Mmes Claude Lhermet, Angélique Fanget, Pierre-Marie Roche, Sébastien Brasy, Elsa Bréard-Mêlé, Isabelle Joyet, Brigitte Clutier, Françoise Berthois, Colette Andrevon, Frédéric Finand, Didier Faye.

Absents : Jonathan Vallet, Nathalie Chaux, Stéphane Goncalves, Yvon Blondon. Pouvoir de BLONDON Yvon

Le conseil est ouvert à 20h30.

1. Modification du poste d'une employée communale

Mme Géraldine Pugliese demande de réduire son temps de travail de 4 heures hebdomadaires.

Vote : adopté à l'unanimité.

2. Vente du lot B de la parcelle AO255 à la SCI Chloé Méasson Ponthier

Proposition de vente pour un cabinet de Kinésithérapeute

Vote : adopté à l'unanimité.

3. Approbation du compte de gestion 2021

Proposition de validation du compte de gestion.

Vote : adopté à l'unanimité.

4. Approbation du compte administratif 2021

- **Fonctionnement : dépenses :**

- Personnel 326 964€ pour 378500 € au Budget.
- Fil de l'Ambre 55 039 € pour 58 000€ au Budget.
- Emprunts : 18350 € en intérêts.
- **Total dépenses 694229 €**

- **Fonctionnement : recettes :**

- Attribution de compensation de la communauté de communes : 254 720 €
- **Total recettes 792 430€**

- **Investissement :**

- Dépenses :
 - Remboursement d'emprunt : 83 340 €
 - Terrain tennis 18840 €
- Recettes :
 - Total : 273751€

Vote : adopté à l'unanimité.

5. Affectation du résultat de fonctionnement 2021

- Résultat à affecter : 343 308 € (dont 245 107,99 de report des années antérieures)
- Proposition : 100 000 € à la section investissement et 243 308 € report en fonctionnement.
- Vote : adopté à l'unanimité



6. Vote des taxes directes locales 2022

Présentation de 2 tableaux :

- Comparatif des années 2014 à 2022 : sans les augmentations modérées et successives, la commune dont les taux étaient très bas ne pourrait pas assumer les remboursements d'emprunts
- Fiscalité des communes voisines en TH et Taxe foncières : Sonnay se situe dans la moyenne

Proposition : augmentation d'un point du taux de 15 à 16%.

Vote : adopté à l'unanimité.

7. Vote du budget primitif 2022.

- Fonctionnement :
 - Eau stable : fuites réparées
 - Combustibles : budget en hausse de 15 000 € à 20 000 € malgré l'économie qui sera réalisée grâce à la chaudière à granulats de l'école.
 - Electricité hausse de 3000 €
 - Honoraires : 10 000 € stable (en 2022 honoraires pour le litige de la passerelle de l'école).
 - Total proposé à 963 748€
- Investissement :
 - A noter la prévision du budget pour la plaine des sports (aménagement du stade) 350 000 € avec en recettes seulement une partie des subventions.
 - Pas de prévisionnel pour l'achat de la maison Balansard qui sera acquise par l'Epora
 - Total proposé à: 648 666€

Vote : adopté à l'unanimité.

8. Vote des subventions 2022 aux associations y compris subvention AFDL :

- Présentation de la liste des associations et des subventions proposées. A noter que l'association de la chorale Son et Gamme a été dissoute.
- A titre exceptionnel ajout du centre généalogique de Vienne qui a fourni un travail important sur la population de la commune.

Vote : adopté à l'unanimité.

- Pour l'ADPAH, une subvention de 90 € est proposée. Claude LHERMET ne participe pas au vote en raison d'un conflit d'intérêt. Voté à l'unanimité.

9. Informations diverses :

Indemnités des élus : le total pour 2021 s'élève à 42 625,70 €. Pour le budget prévisionnel 2022, 45 000 € prévus. Les tranches correspondent au nombre d'habitants (pour Sonnay entre 1000 et 2500 habitants). Le taux voté est inférieur au maximum :

- Maire : 2006.93 € brut maxi 1254,33 € brut à Sonnay
- Adjoints : 770.10€ brut maxi 583.41 € brut à Sonnay



L'appel à projet pour la zone Giraud devrait être lancé début mai. Réunion de travail le 19 avril.

- Jury de l'appel à projet zone Giraud.
 - Membres du conseil municipal à déterminer.
 - CAUE à titre consultatif.
 - EPORA à titre consultatif.
 - SCOTT à titre consultatif.
 - EBER : 1 voix.
- La dépollution doit commencer cette année : subvention de 100 k€ à mobiliser.

Litige passerelle :

- Le sapiteur a statué sur un défaut de conception, et d'exécution

Questions diverses :

- Journée village propre le 30 avril matin.
- Plot sur le route de Bougé : plaque télécom cassée.
- Prochain essentiel : fin avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.